

La modification de la séquence des cours obligatoires en français et le Centre d'entraînement en français au Cégep de Rivière-du-Loup

Depuis l'automne 2010, le cours de communication orale et écrite est le premier de la séquence des cours obligatoires de français dans les programmes du Cégep de Rivière-du-Loup. L'idée de cette inversion s'est développée progressivement à partir de 2006, au point de rencontre du bilan de l'ensemble des mesures expérimentées depuis 1995 en vue d'augmenter la réussite en français et d'une exploration des moyens perçus comme possibles et souhaitables dans notre contexte institutionnel. Les buts poursuivis, l'organisation des familles de programmes et quelques résultats de la première cohorte seront présentés.

Parallèlement, les acteurs du Centre d'entraînement en français du Cégep de Rivière-du-Loup ont décidé de redéfinir la philosophie du centre selon l'idée de « bon scripteur ». Depuis l'automne 2011, les textes des scripteurs sont le point de départ de la démarche qui leur est proposée. Les changements entraînés par cette approche seront abordés.

Marie-Andrée Pedneault, conseillère en adaptation scolaire.

Jacinthe Thiboutot, directrice des études.